

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/62
11 septembre 2003

(03-4812)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

JORDANIE

Déclaration distribuée par S.E. M. Moh'd S. Abu-Hammour
Ministre de l'industrie et du commerce

C'est un grand plaisir pour moi que de représenter la Jordanie à la cinquième session de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui vient de s'ouvrir ici à Cancún. Au nom du gouvernement jordanien, je tiens à exprimer mes sincères remerciements au gouvernement et au peuple mexicains pour leur chaleureuse hospitalité et l'excellente organisation de cette importante manifestation. Je tiens aussi à exprimer mes remerciements et ma gratitude au Président du Conseil général et au Secrétariat de l'OMC pour tous les efforts qu'ils ont consacrés à la préparation de la Conférence.

Nous sommes tous ici réunis dans un but essentiel. La Conférence ministérielle de Doha a établi un programme très ambitieux et lancé un cycle de négociations prometteur, et nous partageons tous la responsabilité de conduire ces négociations à bonne fin. Renforçons le système commercial multilatéral et mettons-le au service de tous; il aura alors à répondre aux difficultés et aux besoins de la communauté mondiale.

La Jordanie partage les déceptions et les préoccupations des autres Membres quant à l'absence générale de progrès dans le cycle de négociations en cours. Nous constatons avec regret que nombre de dates limites ont été dépassées et que bien des questions clés restent sans solution. Il nous appartient donc aujourd'hui de nous employer sérieusement à faire avancer ces négociations et à exécuter fidèlement le Programme de Doha pour le développement, pour enfin aboutir aux résultats attendus et répondre pleinement aux besoins et aux intérêts de tous les Membres.

Les progrès réalisés sur la question des ADPIC et de la santé publique méritent d'être salués avec la plus grande satisfaction. Nous nous félicitons de la Décision sur la mise en œuvre du paragraphe 6 de la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique ainsi que de la déclaration du Président du Conseil général qui l'accompagne. Nous sommes convaincus que cette décision contribuera grandement à la solution d'un problème humanitaire vital et sera bénéfique pour tous. L'esprit constructif de coopération et de compréhension manifesté par les États-Unis en vue d'apporter une solution à ce problème témoigne d'un sens profond de leurs responsabilités et mérite d'être souligné.

Les questions relatives au commerce sont très importantes pour donner vie au système commercial fondé sur des règles. Un dialogue transparent sur ces questions, reposant sur la participation de tous les pays Membres, apportera la garantie d'une meilleure compréhension mutuelle et conduira à des résultats acceptables par tous.

Je voudrais rappeler à ce point qu'à la Conférence ministérielle de Doha, à laquelle la Jordanie participait pour la première fois en tant que Membre à part entière, les Ministres avaient reconnu, dans

